



L'an passé, ils étaient deux, l'un en nageant, l'autre en kayak à traverser le détroit de Gibraltar. Etroitement suivis par un voilier. D'Espagne vers le Maroc. Symboliquement traverser la Méditerranée en prenant le chemin inverse de ces milliers de personnes entassées dans des barcasses ou sur des radeaux de fortune. Traverser en sens inverse pour réagir, pour faire quelque chose, pour hurler à la face de nos gouvernants son désaccord. Pour que les pays d'Europe, et notre pays accueillent enfin et dignement ces personnes qui fuient. Notre pays s'y est engagé, en signant en 1948 la Déclaration Universelle des Droits de l'Homme. **« Toute personne a le droit de circuler librement et de choisir sa résidence à l'intérieur d'un Etat », dit l'Article 13.**

D'autres protestent en s'organisant directement pour accueillir. Comme le font les Communautés, comme le font d'autres groupes Emmaüs en France. Comme dans ce coin de France récemment bleu-marine où une poignée de personnes a négocié avec les autorités locales des logements d'accueil qu'elles se sont engagées à prendre en charge en s'appuyant sur les apports de leurs concitoyens.

Michel, compagnon d'Emmaüs a choisi, lui, de marcher. Pacifiquement. De Toulouse à Paris. Vous le remarquerez sur le bord des routes nationales. Probablement suivi d'une cohorte de personnes voulant exprimer comme lui son désir qu'on accueille dignement ces êtres humains à la recherche d'une vie stable. Il cheminera jusque la Place de la République à Paris. Place au nom symbolique. Pour y arriver le 22 Janvier. Jour du 10^{ième} anniversaire de la mort de l'Abbé Pierre. Et ce ne sera pas un hasard. Il veut poursuivre à sa manière un des combats du fondateur d'Emmaüs : **que chaque être humain soit accueilli et ait une place partout où il se trouve, et tout le temps.** Il portera une banderole demandant cet accueil. Il portera une parole simple.

Résistons !!

Si toute personne a le droit de circuler librement et de choisir sa résidence à l'intérieur d'un Etat, il est nécessaire que la France, signataire de ce droit assume ses engagements, ne laisse pas les associations et les citoyens assumer comme il peuvent cet engagement à sa place, que le gouvernement français mette en place une véritable politique d'accueil.

Emmaüs et ses Communautés pour une Citoyenneté Universelle !

Jean Pierre Cazes, Vice-président de la Branche Communautaire